

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 98 (1972)  
**Heft:** 1

## Vereinsnachrichten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

## Séminaires d'aérodynamique et de thermodynamique

Vendredi 14 janvier 1972 :

M. L. A. Glenn, Institut Cerec, Ecublens : *Some practical aspects of finite difference methods in continuum mechanics.*

Vendredi 28 janvier 1972, à 15h. 15 :

M. le professeur L. Borel, EPF-L : *La méthode thermodynamique appliquée aux turbomachines hydrauliques.*

Vendredi 11 février 1972 :

M. le professeur W. Traupel, EPFZ (le thème de cet exposé sera communiqué ultérieurement).

Vendredi 25 février 1972 :

D<sup>r</sup> I. Ryhming, Institut Cerac, Ecublens : *Sonic Boom Theory.*

Vendredi 10 mars 1972 :

M. Lesser, Institut Cerac, Ecublens : *Fluid Mechanics of the Inner Ear.*

Sauf indication spéciale, les séminaires auront lieu le vendredi, à 16h. 15, à la Salle B 100 du bâtiment principal de l'EPF-L, av. de Cour 33.

## Carnet des concours

### Centre principal d'animation de l'aménagement touristique de la baie de Tanger

1. Le promoteur de ce concours, approuvé par l'UIA, est la Société Nationale d'Aménagement de la Baie de Tanger.

2. Objet du concours international d'idées d'urbanisme et d'architecture, à un degré anonyme : La définition d'un projet de base pour l'édification, dans la zone d'aménagement touristique de la baie de Tanger, d'un centre principal d'animation comprenant :

- des équipements sociaux et administratifs ;
- des équipements commerciaux ;
- des équipements culturels, distractifs et sportifs ;
- des logements.

3. Participation : Peuvent y participer tous spécialistes d'une discipline d'urbanisme, architectes, urbanistes, ingénieurs.

4. Langues officielles du concours : Le français et l'anglais.

5. Délais

- a) *Inscription* : Du 10 décembre 1971 au 20 mars 1972.
- b) *Renseignements* : Les demandes de renseignements devront parvenir à la S.N.A. Baie de Tanger, 24, rue Lafayette, Tanger (Maroc) entre le 1<sup>er</sup> janvier 1972 et le 10 avril 1972 au plus tard, en français ou en anglais.
- c) *Remise des projets* : La date de réception des projets sera le 30 juin 1972.

## Communications SVIA

### Candidatures

M. *Butikofer Johann Jakob*, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1966.

(Parrains : MM. H. Mayor et K. Waldburger.)

M. *Herkommer Nikolaus*, architecte, diplômé de Rheinisch-Westfälische technische Hochschule — Aachen (D) en 1962.

(Parrains : MM. J. P. Cahen et J. Brugger.)

M. *Nachar Abdallah*, ingénieur civil, diplômé EPUL en 1968.

(Parrains : MM. M. Derron et J.-R. Montandon.)

---

Rédacteur : F. VERMEILLE, Ingénieur

---

### DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 5 et 6 des annonces

---

## Informations diverses

### Construction d'un passage souterrain pour piétons à Tolochenaz VD

Voir photographie en page de couverture et article en page 9.

Maître de l'ouvrage : Municipalité de Tolochenaz.  
Ingénieur et Direction des travaux : W. Heerde, ing. civil, Morges.  
Préfabrication : IGECO S.A., Etoy.  
Entreprise de génie civil : J. Piasio S.A., Lausanne.

Cet ouvrage est situé au carrefour d'intersection de la route cantonale Morges-Bière et de la route d'accès à Tolochenaz. Il est composé principalement d'une partie tunnel en éléments préfabriqués béton dont les extrémités ont été aménagées en traditionnel.

Les dimensions intérieures de l'ouvrage préfabriqué sont les suivantes :

longueur	26 m
hauteur	2,05 m
largeur	2,00 m

Les travaux relatifs au gros œuvre préfabriqué ont nécessité 5 jours, soit :

- premier jour : terrassement en pleine masse, déviation des canalisations, pose d'un drainage et mise en place du béton maigre en fond de fouille ;
- deuxième jour : fin du terrassement et bétonnage du radier de fondation ;
- troisième jour : suite du bétonnage du radier, livraison des éléments préfabriqués du tunnel avec essais de pose ;
- quatrième jour : pose des éléments préfabriqués du tunnel, bétonnage des bords du radier (béton d'encastrement) et remise en place des canalisations ;
- cinquième jour : pose d'un drainage sur le bord du radier et raccordement à la canalisation, remblayage complet et pose de l'enrobé bitumineux sur la route.

Les éléments préfabriqués ont été exécutés en béton CP 300 vibré avec adjonction d'un produit hydrofuge, ce qui évite de devoir poser après montage une couche d'étanchéité sur les faces extérieures des éléments.

Le montage a été facilement réalisé à l'aide d'une grue légère sur pneus (poids d'un élément 2,5 t.).

L'étanchéité entre les éléments a été faite au moyen de flexo-bande avec imprégnation Igol.